



Le 6 mars 2023

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Gouvernement du Québec
ministre@finances.gouv.qc.ca

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour notre rencontre du 24 février lors de laquelle nous avons échangé sur les priorités de la Ville de Montréal en vue du budget 2023-2024 du gouvernement du Québec. Pour donner suite à notre entretien, je vous transmets plus de précisions sur les attentes de la Ville à cet égard.

Tel que nous en avons discuté, la Ville de Montréal est présentement confrontée à deux crises majeures : la crise du logement social et abordable, et la crise du transport collectif. Pour y faire face, un soutien financier important et immédiat de la part du gouvernement du Québec est essentiel. C'est pour cette raison que je n'attire votre attention que sur ces deux demandes prioritaires dans le cadre du budget 2023-2024. Nous pourrions discuter des autres besoins de la métropole en cours d'année, comme nous avons l'habitude de le faire.

Répondre à la crise du logement social et abordable

La Ville de Montréal chiffre ses besoins à 2 000 nouvelles unités de logement social et communautaire par année. Il s'agit également de la capacité de réalisation annuelle de la Ville et de ses partenaires. Ce seuil est requis pour assurer le développement immobilier équitable, pour contribuer à la lutte à l'itinérance et pour développer des secteurs stratégiques tels que ceux de Namur-Hippodrome, de Bridge-Bonaventure et des Faubourgs.

Au mois d'août, votre gouvernement s'est engagé à construire au minimum 1 170 logements sociaux et abordables par an à Montréal. En appui à cet engagement, la Ville déploie des efforts importants pour augmenter son développement résidentiel, notamment grâce à la mise en place d'une cellule facilitatrice avec les promoteurs immobiliers, à l'accélération des secteurs de développement prioritaires et à la constitution de réserves financières pour l'achat de terrains. Au cours des 10 prochaines années, c'est un montant de plus de 900 M\$ de son propre argent que la Ville allouera au développement de son parc immobilier social et abordable. Mais malgré ces actions, de nombreux projets d'habitation seront menacés faute d'un financement adéquat. Les investissements sans précédent de la Ville de Montréal ne doivent, en aucun cas, servir de prétexte au renoncement des responsabilités qui relèvent des autres paliers de gouvernement.

... 2

C'est pourquoi la Ville de Montréal souhaite soutenir l'atteinte des objectifs en habitation de votre gouvernement. Plus précisément, la Ville propose de prendre en charge 12 projets (1 098 unités) du programme AccèsLogis Québec dans son programme AccèsLogis Montréal en contrepartie d'un financement additionnel de 314,5 M\$ nets, en sus du transfert de la subvention de base déjà prévue au programme (69,5 M\$) et d'une réserve pour pallier l'inflation, évaluée entre 25 et 90 M\$. Le risque de réalisation de ces unités serait alors porté exclusivement par la Ville de Montréal et les décaissements seraient attendus sur 3 ans.

La Ville de Montréal s'attend également à des engagements supplémentaires en matière de développement de nouvelles unités de logement social et abordable, permettant de combler l'écart entre les engagements actuels de votre gouvernement (1 170 unités par année) et les besoins identifiés par la Ville (2 000 unités par année).

Répondre à la crise du transport collectif

La situation exceptionnelle causée par la pandémie de COVID-19 au cours des dernières années a forcé la Société de transport de Montréal à réduire son niveau de service de 10 %. Il va sans dire que cela n'est pas sans impact sur l'achalandage, et de façon encore plus importante, sur l'attractivité du transport collectif. Il est donc impératif de ramener l'offre de service de la STM à son niveau de 2019, sans quoi nous risquons de basculer dans une dangereuse spirale descendante.

La STM a déjà effectué des efforts budgétaires cumulés de près de 28 M\$ afin de réduire son déficit budgétaire en réduisant au maximum les impacts sur l'offre de service. Or, elle en arrive à un point où elle n'a plus de marge de manœuvre : toute compression supplémentaire par la STM risque d'avoir un impact important sur son offre de service et, incidemment, sur son achalandage. Afin d'éviter de précariser davantage l'offre de transport collectif à Montréal, la Ville demande donc au gouvernement de compenser le solde du déficit financier de la STM pour 2023 et 2024, respectivement estimés à 50 M\$ et 40 M\$ récurrents. Il va sans dire que ces sommes s'ajoutent aux déficits déjà prévus par l'ARTM.

Au-delà de cette aide d'urgence pressante, c'est l'entièreté de la stratégie de financement des sociétés de transport qui doit être revue. Il est de plus en plus évident que la situation actuelle est intenable : même sans les pertes de revenus tarifaires causées par la pandémie, l'ARTM fait face à un déficit structurel de plus de 300 M\$. Avec ces pertes tarifaires, le manque à gagner annuel moyen de 2024 à 2028 estimé par l'ARTM atteint les 600 M\$.

Les municipalités de la CMM font leur part : elles ont augmenté leur contribution de base à l'ARTM de 4% en 2023. Or, les villes et les usagers ne peuvent porter le fardeau de la totalité du déficit résiduel. Il est également difficile d'augmenter davantage les tarifs sans réduire l'achalandage. Un nouveau cadre financier à long terme est donc nécessaire. La Ville de Montréal est prête à participer à un groupe de travail sur le financement à long terme du transport collectif et enjoint votre gouvernement d'en prendre le leadership. Dans cet objectif, j'ai mandaté mon collègue Éric Alan Caldwell, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et président du conseil d'administration de la STM, afin de mener le chantier d'optimisation et d'amélioration du service de notre société de transport.

Un mot sur les infrastructures et la fiscalité

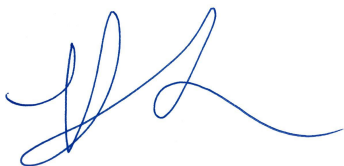
En terminant, je me permets d'aborder brièvement la question des infrastructures et celle de la fiscalité municipale.

Les besoins d'investissement en infrastructures sont importants à Montréal, notamment pour mieux adapter ses infrastructures aux nouvelles normes et les rendre plus résilientes. Pensons notamment aux installations de traitement des eaux, aux canalisations d'eaux pluviales et usées et à la décarbonation des bâtiments municipaux, parmi d'autres. Pour ce faire, la Ville a besoin de soutien financier prévisible, flexible et sans contrepartie. Aux yeux de la Ville, ce soutien financier pourrait prendre plusieurs formes. Parmi elles, le remboursement de 100 % de la TVQ payée par la Ville pourrait représenter une avenue prometteuse.

Par ailleurs, la Ville de Montréal réitère au gouvernement québécois sa demande de diversifier ses revenus et de réduire sa dépendance à l'impôt foncier. La tenue d'un Sommet sur la fiscalité, en septembre prochain, vise justement à soumettre à votre gouvernement de nouvelles pistes de solution dans le cadre des négociations pour le renouvellement du pacte fiscal en 2024. À plus court terme, je ne peux passer sous silence le besoin de compensation équivalente à la perte de revenu subie par la métropole à la suite de la réforme du calcul des compensations tenant lieu de taxes.

La collaboration de Montréal et du gouvernement du Québec est essentielle pour poursuivre l'essor de la métropole. Je suis convaincue qu'en travaillant ensemble, nous pourrions atteindre avec succès nos objectifs partagés.

En espérant que le budget 2023-2024 de votre gouvernement saura répondre aux aspirations de la population montréalaise, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Valérie Plante